



AUCAME
Caen Normandie

OBSERVATOIRE
ENVIRONNEMENT

Juin 2017



Politiques agricoles locales dans 10 villes françaises

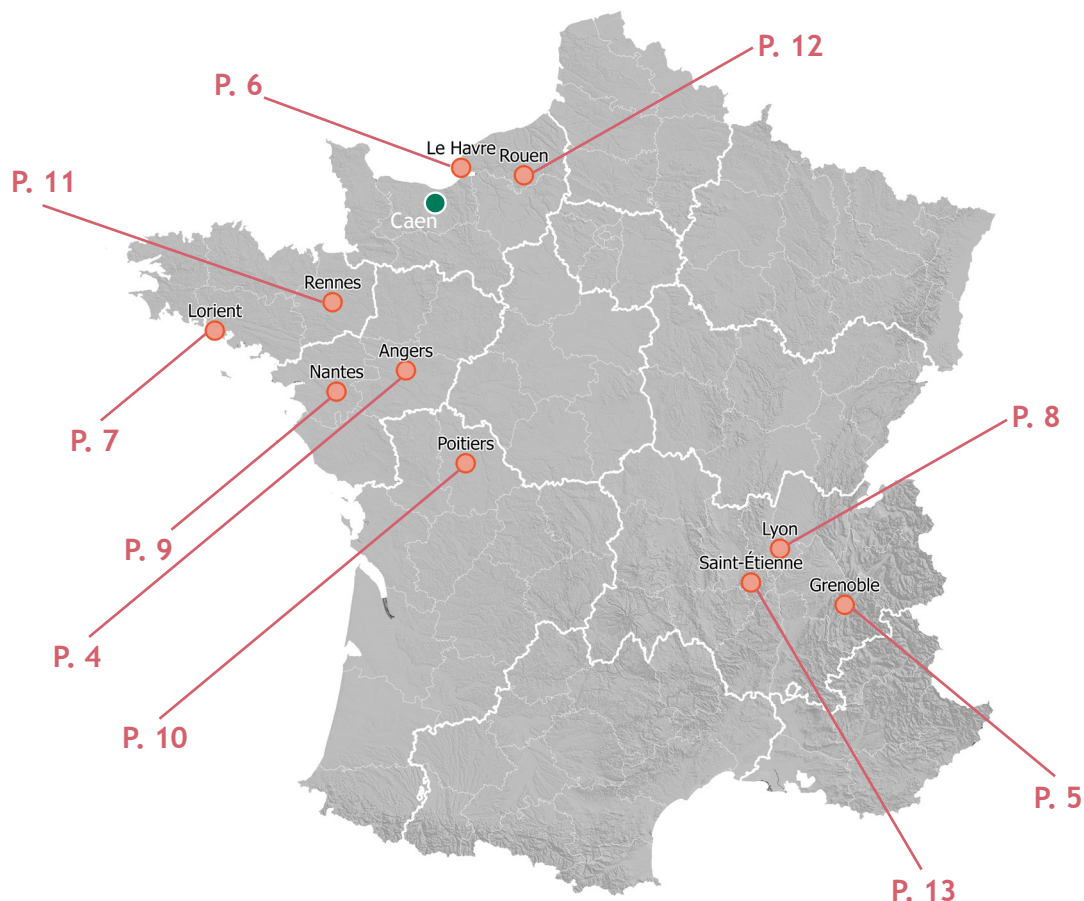
*Une boîte à idées
pour Caen la mer*

Juin 2017

SOMMAIRE

Introduction..... 3

Panorama de 10 villes françaises..... 4



Sources et liens utiles..... 14

Un plan local de l’agriculture à Caen la mer ? 15

La bonne échelle au bon moment 16

Passer à l’action 17

Conclusion..... 20

Occupation du sol de Caen la mer 21

Bibliographie..... 22

Index des sigles 23

*Directeur de publication : Patrice DUNY
Réalisation & mise en page : Aucame
Illustrations : Aucame (sauf mention contraire)
Contact : as.boisgallais@aucame.fr*

INTRODUCTION :

LES URBAINS S'INTÉRESSENT À L'AGRICULTURE

À l'origine était l'urbanisme...

L'urbanisme est, depuis toujours, une priorité pour les élus des collectivités locales, notamment dans les grandes villes ; les outils éprouvés de la planification urbaine attestent de cette attention (habitat, déplacements, activités économiques et commerciales...). Le travail aux échelles intercommunales a conduit depuis quelques décennies à une évolution du cadre de pensée en incitant à raisonner en termes d'aménagement du territoire et d'équilibre entre les diverses fonctions urbaines et rurales puis, depuis la loi Engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II », la nécessaire maîtrise de la consommation des espaces naturels et agricoles a permis d'élargir le dialogue aux péri-urbains et aux agriculteurs.



...puis l'agriculture revint.

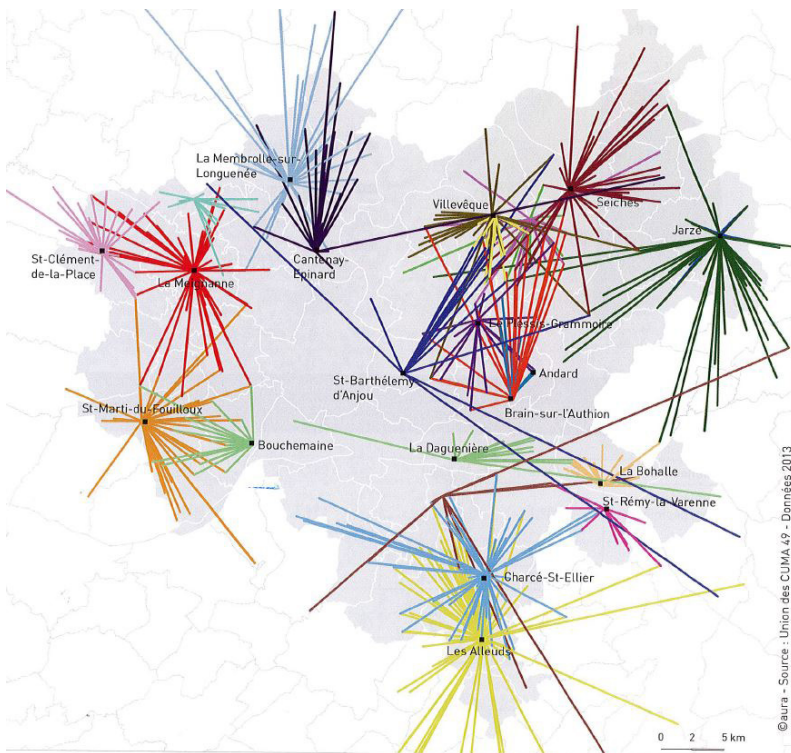
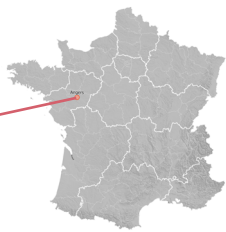
L'agriculture s'est donc récemment invitée aux débats des collectivités locales, non seulement pour préserver les espaces de production, mais aussi en tant qu'activité économique potentiellement re-localisable, au moins en partie, notamment dans ses attendus industriels et commerciaux. Les enjeux énergétiques posent aussi la question du raccourcissement des filières agro-alimentaires tandis que les enjeux sociaux et environnementaux en faveur de la qualité de l'eau et de l'alimentation remettent les habitants-consommateurs au premier rang des politiques publiques.

En France, la force et l'organisation du secteur agricole ont longtemps laissé penser que les élus des collectivités territoriales n'avaient pas à s'occuper d'agriculture. L'évolution des enjeux territoriaux montre aujourd'hui que c'est au contraire une dimension indispensable à la définition de toute politique urbaine. Les enjeux agricoles ne sont pas seulement primordiaux dans le diagnostic des documents de planification, ils entrent de plain-pied dans des plans d'action permettant aux acteurs d'un même territoire de s'adapter aux nouveaux enjeux et d'y répondre par des solutions négociées.

Et les collectivités se mirent à innover et expérimenter

Comme souvent, motivés par ce besoin nouveau, les collectivités ont inventé divers outils sur mesure avant même que les législateurs ne s'y consacrent. Pour prendre en compte de l'agriculture dans les projets de territoire, de nombreuses collectivités en France se sont lancées dans des diagnostics et des plans d'actions qui fédèrent les acteurs agricoles et permettent de faciliter une vision stratégique partagée. Ces projets de territoire ont alors émergé sous de multiples dénominations (plan local de l'agriculture, charte foncière, programme alimentaire territorial, convention partenariale agricole...).

Les dix fiches qui suivent illustrent ce propos et montrent la diversité des objectifs et de la mise en œuvre de ces politiques agricoles locales, au plus près des enjeux spécifiques et des conditions locales.



Le réseau des CUMA dans le Pôle Loire-Angers, AURA 2014

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Maintenir la diversité des systèmes de production agricole centrés sur les cultures spécialisées (horticulture, maraichage, bovins et prairies, nombreuses AOC* ...).
- Développer les activités génératrices de valeur ajoutée (circuits de proximité et activités de services innovants).
- Maintenir la dynamique de renouvellement des actifs et des compétences.
- Contribuer à la qualité de l'environnement, des paysages et du cadre de vie.

QUELQUES PARTICULARITÉS ANGEVINES

- Le projet agricole local date de 2009 mais les collectivités sont impliquées depuis longtemps dans les investissements en faveur de la filière horticole et maraîchère (irrigation, chauffage des serres...)
- Pas de gouvernance particulière, une simple convention pluriannuelle entre l'agglomération et la chambre d'agriculture.
- Outil de connaissance anticipée des projets des collectivités pour optimiser l'usage de l'espace.
- Multiplication des lieux de rencontres entre habitants et agriculteurs, découverte du métier d'agriculteur (acceptabilité sociale).
- Programmes de plantation de haies, de valorisation des prairies naturelles, de protection des zones humides et d'économie d'énergie.
- Utilisation d'outils nombreux : charte foncière, ZAP, marques alimentaires et touristiques...
- Pôle de compétitivité Végépolys, de rayonnement international.

Pôle métropolitain Loire-Angers

- 66 communes,
- 300 000 habitants,
- 1000 km²,
- 300 hab./km²

Angers Loire Métropole

- 33 communes,
- 268 000 habitants,
- 510 km²,
- 526 hab./km²



Serres horticoles à Angers
Photo Aucame 2015

* Les sigles du document sont indexés p. 23



OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Protéger les espaces agricoles en soutenant la durabilité des exploitations.
- Renforcer les liens entre acteurs économiques, collectivités et chercheurs.
- Encourager les agriculteurs vers des pratiques respectueuses de l'environnement et ouvertes sur les besoins de la société.
- Améliorer l'ensemble des fonctions de la forêt.
- Extrait du PSADER¹ : L'agriculture tient une place prépondérante dans l'équilibre du territoire face à des attentes sociétales de plus en plus fortes (alimentation de qualité, eau et air purs, autonomie énergétique...)



Le réseau des AMAP autour de Grenoble - GAM 2016

QUELQUES PARTICULARITÉS GRENOBLOISES

- Création de la 1^{ère} commission agricole intercommunale de France en 1976.
- Le pays voironnais est pionnier des circuits de proximité (création d'une marque en 1978).
- Circuits courts alimentaires très développés grâce à la forte demande des catégories sociales à hauts revenus.
- Gouvernance originale : collectivités, profession agricole, chambres consulaires et conseil départemental.
- Gestion métropolitaine des abattoirs et du marché d'intérêt national (MIN).
- Important bassin laitier, agri-tourisme, noix... grande diversité des activités.

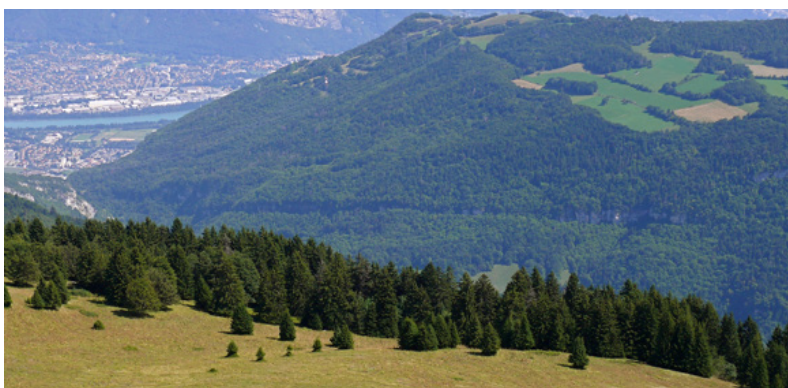
SCoT de la région grenobloise

- 273 communes,
- 730 300 habitants,
- 3640 km²,
- 200 hab./km²

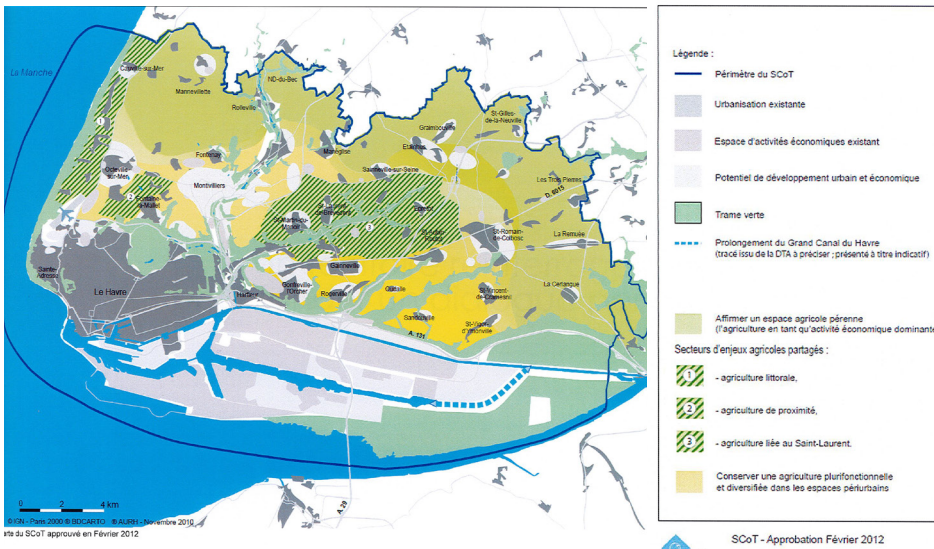
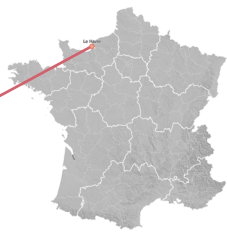
Grenoble Alpes Métropole

- 59 communes
- 1,28 million d'habitants
- 538 km²,
- 2 379 hab./km²

- Projet INTERREG 3 « Rururbal, choisissez vos aliments, dessinez votre territoire » : expérimentation de circuits courts de produits locaux, comme vecteurs de développement économique, de participation des habitants et de définition d'un nouveau mode de gouvernance territoriale (préservation des paysages et valorisation des espaces péri-urbains).



Une ville entre nature et agriculture
Photo CDT 2014



L'agriculture dans le projet de développement - SCoT Le Havre, pointe de Caux, Estuaire, Février 2012

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Maintenir les exploitations maraîchères autour de l'agglomération.
- Acquérir une exploitation pour en faire un espace-test de maraîchage.
- Mieux faire connaître aux habitants l'agriculture qui les entoure.
- Promouvoir les circuits courts alimentaires, notamment en restauration collective.

QUELQUES PARTICULARITÉS HAVRAISES

- PLA adopté en 2016 au terme de deux ans d'élaboration.
- Gouvernance aggro-chambre d'agriculture pour un projet multi partenarial (Région, Département, SAFER, Défis ruraux, Interbio, Terres de liens, syndicat des bassins versants, enseignement agricole, association d'environnement).
- Foncier agricole de l'agglomération mis à disposition gratuitement à des éleveurs.
- Valorisation des agriculteurs périurbains (exposition, circuits courts...).
- Fonds d'aide pour l'initiative locale agricole (FILA) qui existe depuis 15 ans pour soutenir les initiatives agricoles (alimentation de proximité, agriculture durable, pédagogie, tourisme à la ferme).
- La couveuse maraîchère a permis de fédérer les acteurs autour d'une initiative concrète et fut l'occasion d'expliquer que de nouveaux maraîchers permettaient le maintien de la filière et n'étaient donc pas des concurrents potentiels.

SCoT Caux-Estuaire

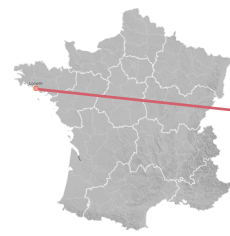
- 33 communes,
- 256 000 habitants,
- 344 km²,
- 744 hab./km²

communauté de l'agglomération havraise

- 17 communes,
- 240 000 habitants,
- 200 km²,
- 1 200 hab./km²



Couveuse maraîchère acquise par la CODAH
Photo Aucame 2016

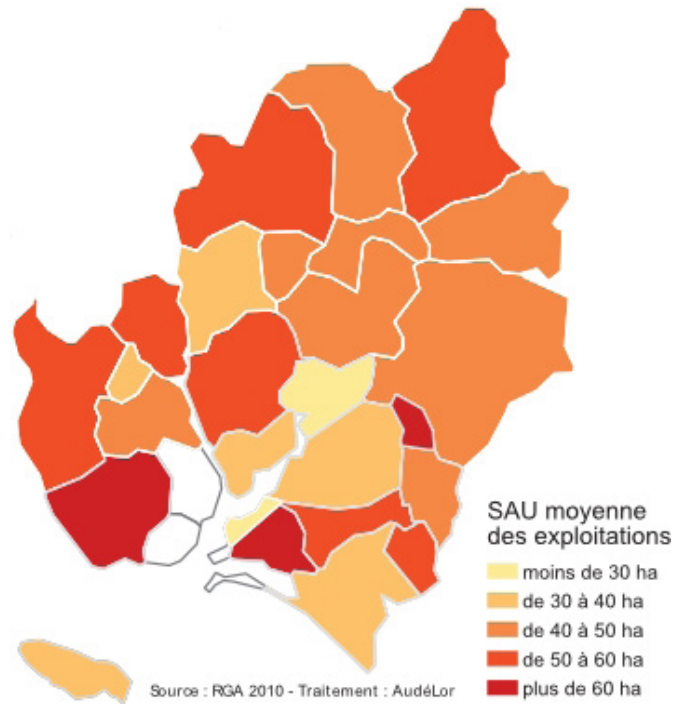


OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Valoriser l'identité île-mer-rade-vallées.
- Préserver les espaces agricoles stratégiques et maintenir la diversité des productions agricoles.
- Diversifier les modes de commercialisation.
- Diminuer la pression foncière pour installer de jeunes agriculteurs.
- Préserver la qualité de l'eau et de l'air, favoriser les énergies renouvelables, valoriser le patrimoine naturel et bâti.
- Favoriser les initiatives et les innovations et promouvoir le dialogue inter-acteurs.

QUELQUES PARTICULARITÉS LORIENTAISES

- Forte proportion d'agriculteurs biologiques.
- Augmentation de la main d'œuvre agricole en 10 ans.
- Signature d'une charte agricole en 2007 (actions INTERREG, LEADER, Appels à projets...).
- Mise en place d'une filière alimentaire territoriale.
- Catalogue des producteurs en circuits courts.
- Diagnostics agronomiques et alimentaires, processus d'évaluation de la charte Terres en villes.
- Priorité sur les filières de restauration collective.
- Mise en réseau distribution Proxim'Afaires : il s'agit du principe du *speed dating* pour monter des filières alimentaires de proximité. Par exemple, le premier rendez-vous de l'approvisionnement local du Pays de Lorient a accueilli 63 inscrits et a permis d'organiser en un après-midi 233 rendez-vous entre producteurs et professionnels.



Surface agricole moyenne des exploitations du Pays de Lorient, Audelor, 2010

Pays de Lorient

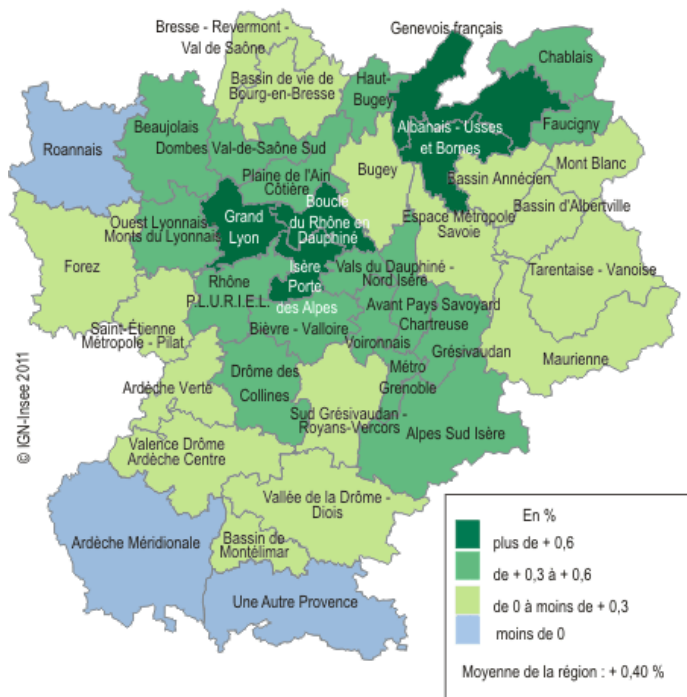
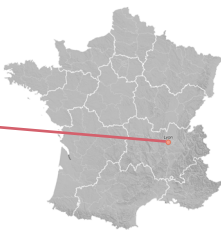
- 30 communes,
- 217 000 habitants
- 851 km²,
- 241 hab./km²

Lorient agglomération

- 25 communes,
- 210 000 habitants
- 788 km²,
- 285 hab./km²



Serre de bio-maraiçage de Bâti-Insert, dispositif expérimental d'insertion Ch.Agri.56, 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Évolution du solde démographique naturel, taux de jeunesse - INSEE 2011

SCoT-Métropole de Lyon	Métropole de Lyon
▪ 72 communes,	▪ 59 communes,
▪ 1,32 million d'hab,	▪ 1,28 million d'hab.,
▪ 730 km ² ,	▪ 538 km ² ,
▪ 1 808 hab./km ²	▪ 2 379 hab./km ²

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

Suivre trois grandes orientations :

1. Foncier agricole
2. Alimentation locale
3. Paysage et environnement

Travailler sur trois échelles conjointes de travail :

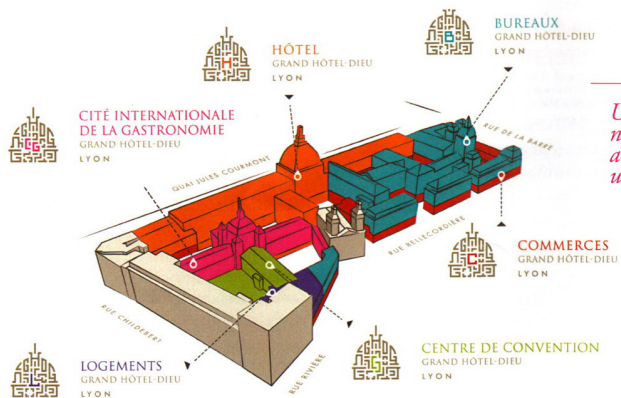
1. La métropole
2. Le SCoT
3. Le pôle métropolitain

Fonder les politiques sur quatre piliers majeurs :

1. Organisation multipolaire et multifonctionnelle
2. Structuration autour de l'armature verte
3. Politique globale pour les fleuves
4. L'environnement, facteur de développement.

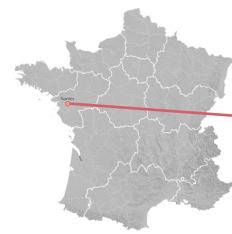
QUELQUES PARTICULARITÉS LYONNAISES

- Le premier programme agricole de la région urbaine de Lyon date de 1979.
- Combinaison PSADER (Région) et PENAP (Département) mobilisant 4,2 millions de subventions entre 2010 et 2016.
- En complément du PLA, le projet agro-environnemental et climatique date de 2014.
- L'agriculture est une composante à part entière du projet d'agglomération.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Nombreuses actions expérimentales (potagers sur les toits, lombri-compostage...).
- Projet européen URBACT : *Sustainable food in urban communities* (l'alimentation durable dans les collectivités urbaines).
- Cité internationale de la gastronomie (8 000 m², voir le plan ci-contre).
- Festi'table : action de sensibilisation des organisateurs de festivals et des festivaliers sur l'origine des consommations et de l'alimentation afin de promouvoir des produits locaux.



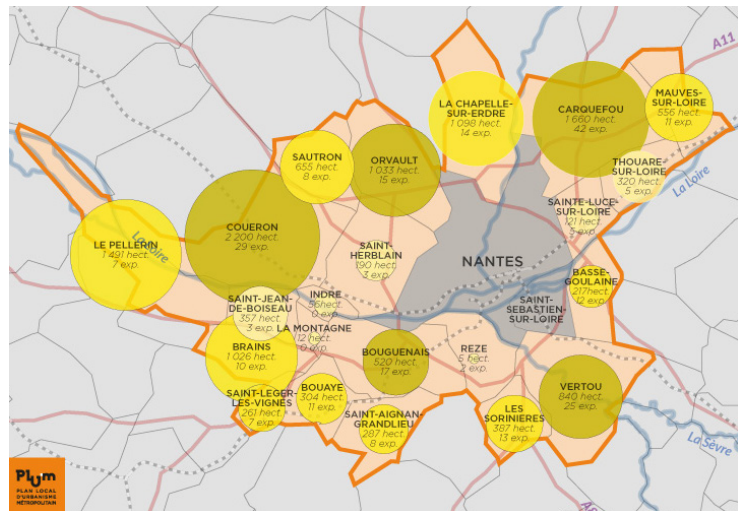
Un espace d'histoires nouvelles à partager autour de multiples usages et activités

Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Lyon en cité internationale de la gastronomie qui devrait ouvrir fin 2018. - ©Enodo-Dissidentia



OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Lutter contre les friches.
- Maintenir la vocation agricole du territoire.
- Valoriser un espace agricole pérenne.
- Renforcer l'offre et la demande en produits locaux (biens, services, alimentation, énergie renouvelable).
- Garantir une alimentation de qualité pour tous.
- Renforcer l'offre en fruits et légumes.
- Fédérer les acteurs agriculture et alimentation.
- Rapprocher producteurs et consommateurs.



Poids relatif du nombre et de la surface des exploitations agricoles à Nantes-Métropole. Carte du PLU 2016

QUELQUES PARTICULARITÉS NANTAISES

- Création en 1994 du groupe de 7 communes appelé « villes fertiles ».
- Travail avec la grande et moyenne distribution.
- Sols pauvres, nombreuses friches et zones humides mais douze productions représentées => atouts de la diversification pour répondre à la demande.
- Signature de la charte de Milan.
- Réponse à l'appel à projets du programme national de l'alimentation (co-construction d'un PAT).
- Accueil de porteurs de projets sur du foncier collectif.

SCoT Nantes-Saint-Nazaire

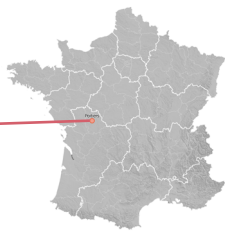
- 61 communes,
- 830 000 habitants
- 1895 km²,
- 438 hab./km²

Nantes Métropole

- 24 communes,
- 603 000 habitants
- 523 km²,
- 1130 hab. /km²

Le MIN de Nantes draine une production légumière (notamment salades et mâche) qui dessert l'ensemble du territoire français
Photo Aucame 2015





Les collectivités du SCoT du Poitou, Observatoire régional de l'environnement, octobre 2011

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Développer l'agriculture locale en circuit court et biologique.
- Reconnecter systèmes agricoles et territoire.
- Éviter les concurrences entre acteurs.
- Sensibiliser les acteurs et les habitants aux problématiques agricoles et alimentaires.
- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité aux habitants à faible revenu.

QUELQUES PARTICULARITÉS POITEVINES

- Mise en place d'un observatoire de l'agriculture.
- Soutien au réseau d'épiceries solidaires.
- Manifestation annuelle « Le goût du local » avec ateliers-cuisine, découverte des variétés anciennes, animations diverses.
- Manque de diversification des productions poitevines (grandes cultures) donc extension des circuits courts à tout le département de la Vienne afin d'avoir accès à la diversité des productions d'un plus grand territoire.
- Forum annuel des acteurs de l'alimentation locale.
- Installation de maraichers et de chantiers d'insertion.

SCoT Seuil du Poitou

- 132 communes,
- 330 000 habitants,
- 3190 km²,
- 103 hab. /km²

Grand Poitiers

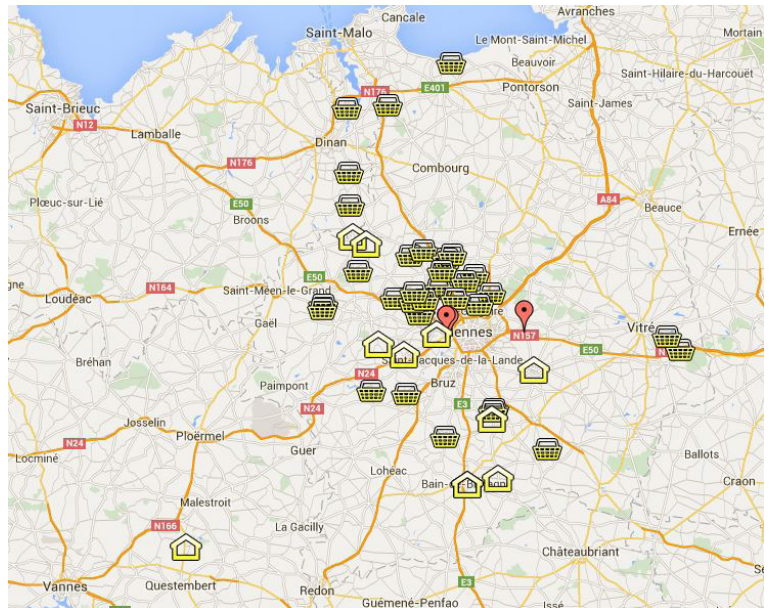
- 13 communes,
- 143 000 habitants
- 273 km²,
- 507 hab./km²



Marché de plein vent lors de la manifestation « Le goût du local »
Photo La Bulle, 2014

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Réduire la consommation d'espace.
- Elaborer une politique de réserves foncières.
- Proposer une médiation pour les échanges parcellaires.
- Faciliter la circulation agricole.
- Valoriser les ressources renouvelables.
- Préserver le bocage.
- Développer les circuits courts.
- Accompagner les porteurs de projets en diversification agricole.
- Faire connaître les espaces agro-naturels aux habitants et aux touristes.



Boutiques et paniers de produits agricoles locaux dans le SCoT de Rennes, 2016

QUELQUES PARTICULARITÉS RENNAISES

- PLA signé en 2008 par Rennes Métropole puis étendu en 2010 à l'ensemble des EPCI du Pays de Rennes.
- Signataires : Ville, 5 EPCI, chambre d'agriculture, SAFER, CUMA, GDA.
- Le PLA concilie urbanisme, agriculture et foncier, guide la mise en œuvre du SCoT et se situe au même niveau que le PLH ou le PDU.
- Outil principal : un observatoire de l'agriculture.
- Des « lettres du PLA » trimestrielles, un site internet, des ateliers réguliers, pour une appropriation par les institutionnels et les habitants.
- La deuxième génération de PLA a ajouté des mesures spécifiques pour l'adaptation au contexte énergétique et climatique.

SCoT du Pays de Rennes

- 76 communes,
- 485 000 hab.,
- 1304 km²,
- 372 hab./km²

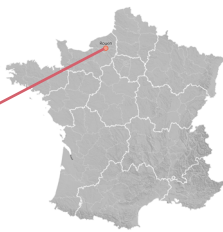
Rennes Métropole

- 43 communes,
- 426 000 hab.,
- 711 km²,
- 600 hab./km²



Affiche de la semaine de l'agriculture, Rennes-Métropole 2016

LA SEMAINE DE L'AGRICULTURE
S'informer sur des métiers aux multiples opportunités



Occupation agricole et naturelle du sol de Rouen-Métropole, AURBSE 2014

SCoT de la Métropole Rouen Normandie

- 71 communes,
- 495 000 habitants,
- 664 km²,
- 745 hab./km²

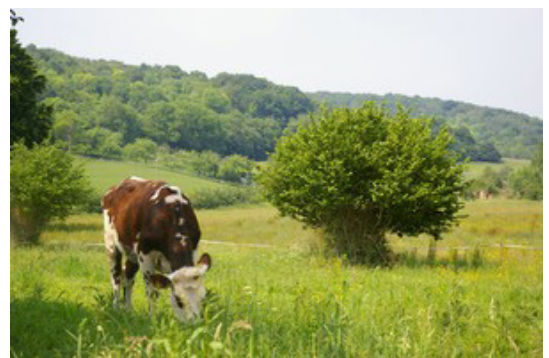
OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Conserver et renforcer le maillage d'exploitations agricoles dans la métropole.
- Aider les agriculteurs à diversifier leur modèle en faveur des filières courtes alimentaires.
- Organiser les filières alimentaires courtes par l'appui à la transformation et la distribution.
- Financer des études pour mieux connaître les sols, les aires de captage les disponibilités foncières, les conditions de développement de l'agriculture biologique et les besoins des filières alimentaires courtes.

QUELQUES PARTICULARITÉS ROUENNAISES

- Un vice-président chargé de l'agriculture périurbaine et de l'alimentation de proximité.
- Appels à projets (2 par an) pour des projets alimentaires en filières courtes et durables.
- Diagnostic foncier fin (enquêtes terrain) pour anticiper l'évolution de chaque exploitation.
- Aides à l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captage.
- Eco pâturage ou fauche gratuite sur les terrains de la métropole (30 sites en gestion différenciée).
- Aides à la recherche (serres de l'ESITPA, École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture).

Rouen-Métropole, entre industrie portuaire et espaces naturels et agricoles - Photos Ch.Agr.76 2012 et Haropa 2014





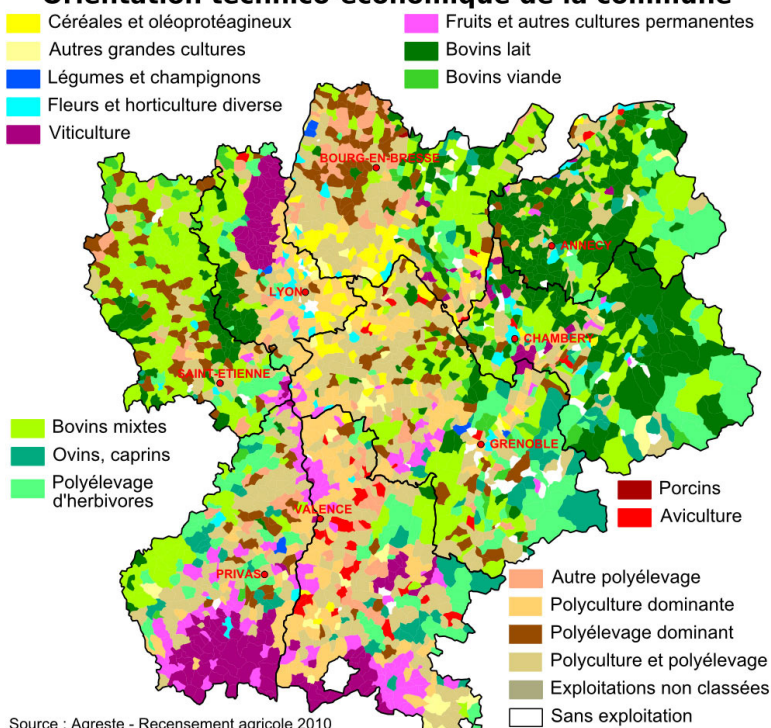
OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE LOCALE

- Préserver le foncier agricole.
- Développer l'économie agricole (notamment production fermière et maraîchage).
- Accompagner les communes pour intégrer les productions locales et biologiques dans la restauration collective.
- Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement (notamment biologique).
- Promouvoir le tourisme rural.
- Financer des diagnostics agricoles dans les communes pour compatibilité PLU-SCoT.

QUELQUES PARTICULARITÉS STÉPHANOISES

- Il existe un projet agricole départemental et une charte foncière (État, Conseil départemental et Chambre d'Agriculture).
- Expérimentations de compostage à la ferme.
- Diagnostics sur les haies et les mares pour les préserver dans les PLU.
- Projet d'abattoir de proximité (investissement des collectivités).
- Site internet de promotion des circuits courts.
- Animation foncière pour développer le vignoble.
- Mesures agro-environnementales accompagnées par la collectivité.
- PSADER, projet stratégique pour l'agriculture et le développement rural de l'agglomération (en collaboration avec la Région).
- Communication sur le slogan de « l'agglomération-paysage ».

Orientation technico-économique de la commune



SCoT Sud-Loire	Saint-Etienne Métropole
▪ 116 communes,	▪ 45 communes,
▪ 514 000 hab.,	▪ 391 000 hab.,
▪ 1785 km ² ,	▪ 570 km ² ,
▪ 288 hab./km ²	▪ 685 hab./km ²



Animation de l'interprofession « Made in viande », photo France AgriMer, 2015

SOURCES ET LIENS UTILES

Angers

www.aurangevine.org/fileadmin/AURA/site/enjeux_et_debats/periurbain/Portrait_Agriperiurb.pdf

Grenoble

www.lametro.fr/740-psader.htm

Le Havre

www.codah.fr/agriculture

Lorient

www.lorient-agglo.fr/La-Charte-de-l-agricul.61.0.html

Lyon

www.urbalyon.org/AffichePDF/19107

Nantes

www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/developpement-durable/2016/production-agricole.html

Poitiers

www.poitou-charentes.chambagri.fr/menu-horizontal/lagriculture-poitou-charentes.html

Rennes

www.paysderennes.fr/Le-Programme-Local-de-l.html

Rouen

www.metropole-rouen-normandie.fr/politique-agricole-dans-la-metropole

Saint-Etienne

www.saint-etienne-metropole.fr/plus-pres-de-vous/vie-economique/economie-agricole/



*Marché de produits locaux au centre-ville de Lyon
Photo Aucame*

UN PLAN LOCAL DE L'AGRICULTURE À CAEN LA MER ?

OPPORTUNITÉS ET ACTIONS POSSIBLES



Quelques paysages agricoles de l'agglomération caennaise
Photos Aucame

LA BONNE ÉCHELLE AU BON MOMENT

Les fiches précédentes montrent à la fois la diversité des actions et la concentration des objectifs des agglomérations autour des six domaines suivants :

1. Préserver le foncier agricole face à l'étalement urbain et considérer le secteur de l'agriculture comme un projet économique et non comme un pourvoyeur d'espace.
2. Retisser le lien entre espaces urbains, ruraux, périurbains et agricoles dans une seule stratégie de développement, de planification et de communication.
3. Explorer les nouvelles filières alimentaires locales, sources de création d'emplois, d'entreprises et de santé dans la restauration collective.
4. Explorer les potentialités de l'agriculture dans les enjeux environnementaux (cadre de vie, attractivité touristique, qualité de l'eau et de la biodiversité...).
5. Explorer les potentialités de l'agriculture dans les enjeux énergétiques (défi climatique, circuits de proximité minimisant les transports et déplacements...).
6. Communiquer, impliquer les habitants et tous les acteurs institutionnels, créer une dynamique de réappropriation des questions agricoles et alimentaires.

Non seulement la communauté urbaine de Caen la mer dispose d'atouts dans ces six thématiques, mais l'image extérieure dont elle jouit est très cohérente avec la définition d'une politique agro-naturelle. En effet, qu'il s'agisse de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) ou de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), Caen est non seulement une ville-nature dans une agglomération-nature (2e agglomération de France avec 46 m² d'espaces verts par habitant), mais aussi connue pour la qualité agronomique des sols de sa plaine agricole. Cette image typiquement normande autour des paysages et de la gastronomie ne demande donc qu'à être reconnue localement et ancrée dans une stratégie globale qui permettrait de coordonner les multiples acteurs déjà à l'œuvre sur ces thématiques et de communiquer sur ce sujet.

Les tableaux suivants montrent en effet que de nombreux acteurs du territoire caennais sont déjà mobilisés autour de thématiques propres à être rassemblées dans une véritable stratégie agricole que la collectivité peut co-animer avec les représentants de la profession agricole.

Une collaboration déjà ancienne avec la chambre d'agriculture du Calvados (charte de 2007) permet de bénéficier d'une interconnaissance apte à constituer la base d'une gouvernance partagée sur un sujet qui, mobilisant de nombreuses villes françaises, bénéficie des compétences du réseau « Terres en villes ». Les dialogues organisés avec d'autres agglomérations permettent d'échanger des expériences et d'élaborer des documents et outils techniques tant sur le plan de l'organisation, de la communication, de la planification que de l'accompagnement à l'élaboration d'un Plan local de l'agriculture (PLA).

Avec la création de la communauté urbaine, les conditions semblent réunies pour réfléchir à un PLA à l'échelle de Caen la mer, en tant que défi spatial partagé, intéressant chacune des 50 communes qui se lancent dans ce nouveau défi territorial. L'agriculture constitue en effet à la fois la richesse emblématique de la plaine de Caen, l'activité intéressant le plus directement les habitants (alimentation, cadre de vie...) et la base de l'équilibre territorial qui peut se jouer dans la planification.



*Le lin, une filière d'excellence normande
Photo Aucame*

PASSER À L'ACTION

Les tableaux suivants sont issus d'un travail partenarial entre l'Aucame et la chambre d'agriculture du Calvados. Dans ces tableaux, la colonne de gauche est issue de l'analyse des politiques agricoles des dix agglomérations étudiées et fait un inventaire des actions possibles sur un territoire.

En regard, la colonne de droite fait la liste des atouts actuels de la communauté urbaine de Caen la mer qui accueille sur son

territoire de nombreuses initiatives d'acteurs divers. Ces mobilisations prouvent la motivation des habitants pour dessiner leur territoire, en valoriser l'image touristique et développer ses potentialités économiques non délocalisables, avec un triple effet positif sur la santé, le cadre de vie et le développement des emplois.

En ce début de XXI^e siècle, l'agriculture et l'alimentation semblent devoir reprendre leur rôle structurant de la vie économique et sociale locale.

1 - FONCIER ET PLANIFICATION

« Maintenir des espaces dédiés à l'agriculture faisant partie du mode de vie des citadins »

Loi ALUR (24.03.2014)

Économiser l'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Nouvelles dispositions de constructibilité en zones agricole et naturelle.

TYPE D' ACTIONS POSSIBLES	ATOUS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none">• Observatoire foncier agricole (zones à enjeux, anticipation foncière, préservation des activités).• Outils de préservation de l'espace agricole à utiliser dans les documents de planification (ZAP et PAEN).• Prise en compte de l'agriculture dans les PLU/PLUI (prescripteurs de diagnostics agricoles).• Identification friches/parcellaires publics à exploiter.• Déplacements agricoles à anticiper en planification.• Politique volontariste de réserves foncières.• Échanges parcellaires à favoriser.	<ul style="list-style-type: none">• Ferme maraîchère dans la ville de Caen, exploitations diversifiées dans l'agglomération.• Quatre parcs périurbains dans l'agglomération.• Territoire au maillage serré de centres-bourgs avec terres agricoles périphériques.• Charte 2007 des territoires ruraux et périurbains.• SCoT avec trame verte et bleue : connaissance de la matrice agro-naturelle du territoire.• Observatoire foncier existant (EPFN - Région - Pôle métropolitain - Aucame).

2 - ÉCONOMIQUE

« Concilier développement économique/préservation environnementale, faire coexister différents types d'agriculture, développer de nouvelles filières alimentaires locales, favoriser les activités agricoles intensives en emplois. »

TYPE D' ACTIONS POSSIBLES	ATOUTS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'action pour favoriser la reprise d'exploitations agricoles et maintenir les emplois. • « Foncier meeting » entre élus et porteurs de projets sur terrains disponibles. • Mise à disposition de foncier pour candidat à l'installation (couveuse, espace test...). • Prêts d'honneur à l'installation. • Appuis à la transformation et à la distribution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture exportatrice, lien avec le port, notoriété autour de la plaine de Caen et de la richesse des terres, productions légumières littorales. • Magasin « Goût et qualité », Coop 5 pour mille... • Marchés de plein vent renommés, très fréquentés. • Initiatives nombreuses autour de l'alimentation de proximité : nouvelles filières potentielles. • Plateforme départementale Agri-local (CD14).

3 - ALIMENTAIRE

“L'agriculture alimente la ville et la ville alimente l'agriculture”

*Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (13.10.2014)
Objectif fin 2016 : un Projet alimentaire territorial par département.*

*Loi ancrage territorial de l'alimentation (en cours)
Objectif 2020 : 40 % de produits issus de l'alimentation durable, locaux, de saison, signes de qualité dans la restauration collective publique.*

*Loi lutte contre le gaspillage alimentaire (11.02.2016)
Objectif : mettre en place avant le 1^{er} septembre 2016
une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective.*

TYPE D' ACTIONS POSSIBLES	ATOUTS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux projets filières courtes et durables. • Projets alimentaires territoriaux. • Diagnostic (besoins, ressources et potentiel - parcellaire disponible/en mutation...). • Outils de relocalisation des flux alimentaires - courts et longs (achats publics des villes, monnaie locale, ateliers de transformation, conserverie, plateforme logistique, réseau de distribution par véhicule électrique, coordination avec GMS). • Production non professionnelle (jardins partagés, productions en toitures, exploitation en régie...). • Gaspillage à limiter (du champ à l'assiette, glanage) et gérer les bio-déchets/compostage déchets verts. • Lien avec les projets privés non agricoles (SCIC, Marché d'Intérêt Régional & carré de producteurs...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de recherche-action FRUGAL (formes urbaines et gouvernance alimentaire) entre 2016 et 2020 avec l'université de Caen (séminaires ouverts à l'ensemble des acteurs, lieux de concertation...). • Nombreuses initiatives territoriales autour de l'alimentation de proximité et des jardins potagers (collectivités, institutions, associations...) : distributeur de produits locaux à Fleury-sur-Orne, AMAP, approvisionnement local de la restauration hors domicile (RHD) à Mondeville... • Initiatives des collectivités en faveur de l'alimentation locale dans les cantines. • Ville de Caen et communauté urbaine : <i>Small Business Act</i>, permettant à de petites entreprises de répondre aux appels d'offres des collectivités.

4 - ENVIRONNEMENT, PAYSAGE & BÂTI

« Attractivité et cadre de vie »

*Loi « Grenelle » ou engagement national pour l'environnement, Loi ENE du 12.07.2010.
Pour une agriculture à haute valeur environnementale, pour une alimentation locale dans la restauration collective.
Opposabilité de la trame verte et bleue.*

*Schéma régional de cohérence écologique (07.2014)
Continuités écologiques et préservation du bocage*

*Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 20.07.2016
Traçabilité des produits phytosanitaires, nouveaux outils juridiques fonciers et agricoles.
Promotion de la biodiversité agricole.*

TYPE D'ACTIONS POSSIBLES	ATOUTS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles : réduction de la dépendance des exploitations agricoles aux intrants (animations territoriales). • Aides financières (Agence de l'Eau) en faveur de pratiques/matériels pour la protection de la ressource en eau et la perméabilité des terres. • Accompagnement à l'émergence d'initiatives agricoles innovantes en lien avec le territoire et de nouveaux débouchés. • Activités de loisirs/accueil à la ferme compatibles avec l'agriculture à développer. • Développement de labels de qualité, valorisation des paysages dans des projets européens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité touristique et résidentielle du cadre de vie, agro-tourisme. • Connaissance de l'occupation et de l'usage du sol et trame verte et bleue du SCoT (Aucame). • Valorisation de la stratégie locale de la biodiversité. • Interconnaissance croissante entre acteurs de l'aménagement, acteurs de l'eau et de la nature et acteurs de l'agriculture. • La prairie de Caen, nature emblématique de la ville-centre, porte d'entrée vers la vallée de l'Orne. • Projet de développement écologico-touristique des vallées de l'Orne et de l'Odon. • Espaces naturels sensibles du CD14. • Contrat global sur l'eau (AESN).

5 - ÉNERGIE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

« Agriculture acteur, fournisseur ou support à la production et aux économies d'énergie »

*Loi transition énergétique (17.08.2015)
Directive 2009/28/CE*

*Objectifs 2020 : - 23% d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale en France.
« 4 pour 1000 » d'humus en plus dans les sols, pièges à carbone.*

TYPE D'ACTIONS POSSIBLES	ATOUTS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique. • Augmentation sobriété et performance énergétique du milieu agricole. • Limitation de l'impact du changement climatique (humus des sols). • Energies renouvelables. • Filière bois, biomasse (carburant, isolation, matériaux bio-sourcés, éolien, solaire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur de l'énergie dans le projet d'agglomération. • Révision du PCET en PCAET. • Plusieurs intercommunalités lauréates de l'AMI transition énergétique TEP-CV. • Projet de cadastre énergétique. • Eco-quartiers (Presqu'île, Verson, Fleury-sur-Orne, Louvigny...).

6 - COMMUNIQUER, FAIRE CONNAÎTRE !

« Recréer du lien entre citoyens et agriculteurs »

*On ne protège que ce que l'on connaît.
Nécessité de créer des lieux ou moments d'interconnaissance (alimentation, signalétique, animations...).
Réfléchir à des frontières bocagères pour la couture urbain/agricole (DREAL).*

TYPE D' ACTIONS POSSIBLES	ATOUTS DE CAEN LA MER
<ul style="list-style-type: none">• Mise en valeur des exploitations périurbaines diversifiées (agritourisme/ circuits courts) avec carte interactive pour les habitants.• Expositions, plaquette, site web, film...• Événements (semaine de l'agriculture/visite de ferme), randonnées du goût, ateliers cuisine, animations locavores sans s'opposer aux circuits longs.• Communication sur les espaces publics urbains, espaces potentiels d'agriculture urbaine.• Mise en réseau des acteurs (agriculteurs, entreprises, citoyens, chercheurs, consommateurs).• Collaborations avec l'office de tourisme.	<ul style="list-style-type: none">• Financement LEADER Caen-Métropole.• Conseil local de la biodiversité (ville de Caen).• Travaux sur les sols, l'agro-écologie et la biodiversité du réseau d'acteurs de l'IRD2 (Institut régional du développement durable).• Projets de valorisation de la vallée de l'Orne en tant que colonne vertébrale du territoire.• Guide des producteurs biologiques (INTERBIO).• Guide des produits fermiers (Bienvenue à la ferme).• Guide « l'atypique » de Normandie équitable.• Rencontres circuits courts au Cargö.• Animations du CPIE vallée de l'Orne.

CONCLUSION

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et la chambre d'agriculture du Calvados ont décidé de relancer leur collaboration autour de deux actions :

- La rédaction d'une convention-cadre conjointe, fixant les lignes directrices d'un nouveau partenariat pour réfléchir ensemble aux enjeux de l'aménagement du territoire, signée le 22 juin 2017.

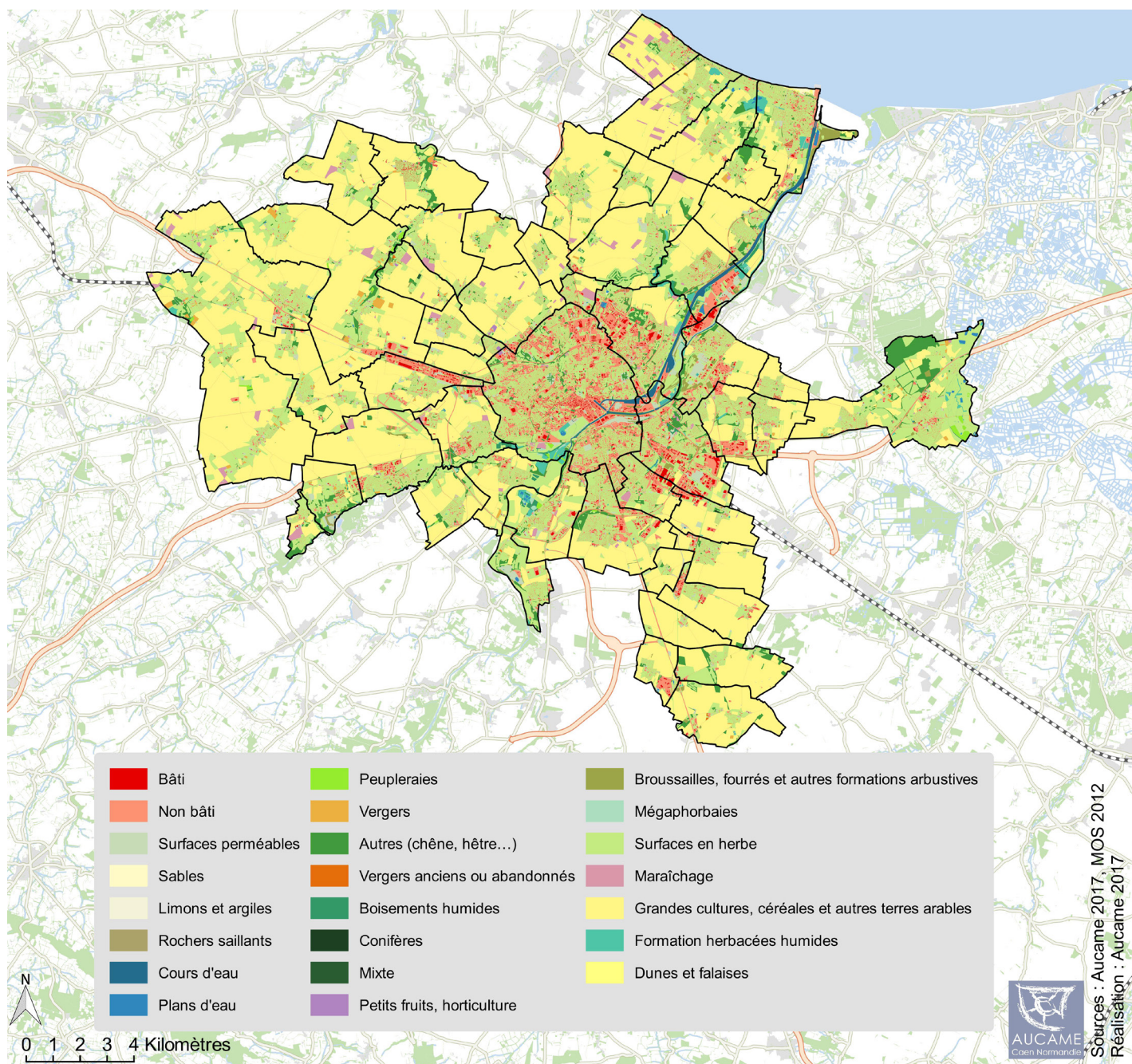
- Lancement en septembre 2017 d'un Projet alimentaire territorial (PAT) dans le cadre du Programme national alimentaire (PNA) et financé par le Conseil régional de Normandie.



Cette feuille de route permet aux EPCI membres du pôle métropolitain de disposer d'un cadre d'actions pour mettre en œuvre les initiatives qu'elles jugeront adaptées à leur périmètre de compétence. La perspective d'un Programme local de l'agriculture constitue l'une des réponses que pourrait apporter la communauté urbaine de Caen la mer.

Récolte de la paille à Saint-Aubin d'Arquenay
Photo Aucame

OCCUPATION DU SOL DE CAEN LA MER



- *Prendre en compte l'agriculture dans les projets de territoire*, DDTM14, 2012, 96 p.
- *Pays'âges, la plaine de Caen à travers les âges*, Cécile Germain-Vallée et Laurent Lespez, OREP, 2016, 112 p.
- *Relier politiques agricole et alimentaire dans les agglomérations françaises*, Terres en villes, 2013, 72p.
- *Systèmes alimentaires durables pour les régions urbaines*, International urban food network, 2015, 88 p.
- *Agriculture et action publique dans la ville*, INRA et Réseau rural français, 2013, 42p.
- *Observ'agglomération, 50 indicateurs des dynamiques des grandes agglomérations*, AdCF-FNAU, 2016, 50 p.
- *Afterres 2050 : scénario soutenable pour l'agriculture et l'utilisation des terres en France d'ici 2050*, Solagro-Fondation Charles-Léopold Mayer, 2013, 124 p.
- *Politiques alimentaires territorialisées, Fiches Territoires, Formes urbaines et gouvernance alimentaire* (programme FRUGAL), Terres en villes, 2015, 40 p.



Exemple d'extension urbaine sur des terres agricoles : IKEA à Fleury-sur-Orne
Photo Aucame

AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie

ALUR : Loi Accès au logement et urbanisme rénové

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

APCA : Assemblée permanente des chambres d'Agriculture

CD : Conseil départemental

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CUMA : Coopérative d'utilisation du matériel agricole en commun

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPFN : Etablissement public foncier de Normandie

FILA : Fonds d'aide à l'initiative locale agricole

GDA : Groupe de développement agricole

GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

GMS : Grande et moyenne distribution

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INTERREG : programme européen de coopération Inter-régionale

LEADER : programme européen de Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

MIN-MIR : Marché d'intérêt national / régional

PAEN : Périmètre de mise en valeur des espaces agricoles et naturels

PAT : Projet alimentaire territorial

PC(A)ET : Plan climat (air) énergie territorial

PDU : Plan de déplacement urbain

PENAP : Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (voir PAEN)

PLA : Programme local de l'agriculture

PLH : Programme local de l'habitat

PLU(I) : Plan local d'urbanisme (intercommunal)

PNA : Programme national de l'alimentation

PSADER : projet stratégique agricole et de développement rural

RHD : restauration hors domicile

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface agricole utile

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

TEP-CV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

URBACT : programme européen de coopération entre villes (Actions Urbaines)

ZAP : Zone agricole protégée





AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tel. : 02.31.86.94.00
email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr